



Public cible :

1 Groupe d'agent CAF

Pré-requis :

Aucun prérequis

Modalités pratiques

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Chantiers locaux

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
€

Modalités animation :

En présentiel

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

8 Conseillers Techniques
d'Action Sociale et 1
chargée d'étude de la Caf
61, et, Une dizaine de
chargés de coopération
territoriale (soit environ 20
personnes)

2024-Mieux appréhender la nouvelle fonction de chargé de coopération territoriale, et créer une dynamique départementale

MAJ : Lundi 17 juin 2024

Objectifs professionnels :

S'approprier les compétences et les postures pour animer la coopération entre acteurs au service d'un projet de territoire

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Identifier le sens de la démarche d'un projet de territoire et la plus-value de la coopération territoriale
- Construire une vision partagée des missions des chargés de coopération territoriale
- Adopter une démarche de suivi-évaluation des projets de territoire centrée sur les résultats et l'impact

Contenu :

Tout d'abord, nous vous proposons un parcours de 2 modules de 2 journées consécutives conformément aux souhaits de la direction de l'action sociale de la Caf de l'Orne. La période entre les 2 sessions sera l'occasion de mettre en pratique les enseignements acquis.

Ce parcours prendra appui sur :

- Le référentiel CNAF des chargés de coopération,
- L'expérience acquise des formations déjà réalisées par l'EGOC sur le sujet,

- L'approche de l'impact collectif comme ancrage théorique.

Ensuite, le fil conducteur de ces 4 journées de formation sera d'apprendre à travailler ensemble pour mieux se reconnaître dans sa fonction, et à expérimenter de nouvelles pratiques de coopération. Cette expérience de formation commune posera les bases d'une dynamique d'un premier réseau de pairs dans le département.

Enfin, la formation-action s'appuiera sur les pratiques professionnelles des participants, elle alternera entre des apports théoriques et de la mise en pratique. L'utilisation d'ateliers de réflexion et d'exercices ludiques renforcera l'appropriation de nouvelles approches et outillera les participants avec des techniques facilitant la coopération. Nous nous appuierons sur les projets de territoire aboutis ou en cours, ce qui facilitera la mise en application des enseignements.

1^{er} Module : Faire vivre la coopération, les partenariats et les réseaux sur les territoires

Au cours de ces 2 premiers jours, il s'agira de :

- Identifier les dynamiques de collaboration en développement territorial en distinguant les fonctions de coordination et de coopération,
- Distinguer les notions de dispositif, réseau et partenariat : quelles analogies et différences ? Quelle complémentarité entre les réseaux locaux et départementaux ?
- Comprendre la place et le rôle du chargé de coopération territoriale au sein des parties prenantes du projet de territoire/CTG
- Construire un projet de territoire avec les acteurs du territoire en partant des enjeux partagés : présentation de 2 approches

possibles : logique de projet et approche orientée changement,

- Connaître les composantes d'un projet de territoire dans un contexte de CTG en identifiant les grandes étapes d'une démarche CTG, de la conception à l'évaluation et en partant de l'expérience déjà acquise par les participants.

2^{ème} Module : Faire vivre, suivre et évaluer un projet de territoire/CTG

Ce deuxième module de 2 jours également, permettra d'aborder les points suivants :

- Lier suivi-évaluation, processus d'amélioration continue et animation de la CTG
- Comprendre la plus-value et les enjeux du suivi-évaluation
- Maîtriser les concepts clés d'évaluation et d'impact social dans le cadre d'une CTG
- Identifier les principes méthodologiques de l'évaluation et de la mesure d'impact
- Utiliser le renouvellement de la CTG pour renforcer la coopération et l'impact sur le territoire : mise en application sur les territoires concernés sur le département.

Nous attirons votre attention sur le propre d'une démarche participative qui réside dans la capacité de celle-ci à s'adapter à l'évolution, aux avancées et attentes du groupe. Aussi, le contenu des modules est susceptible d'évoluer au fil de la progression du groupe et en concertation avec celui-ci dans le strict respect des ambitions de formation visées par la Caf de l'Orne.

Enfin, pour votre information, des journées complémentaires à ce

parcours peuvent encore aborder :

- un approfondissement de l'approche orientée changement pour structurer et évaluer le projet et favoriser la coopération,
- la communication en interne et en externe pour valoriser les apprentissages et organiser le travail des acteurs du projet,
- les techniques et outils d'intelligence collective pour faciliter la coopération, la création, l'organisation et l'animation de réseau.

Méthodes mobilisées :

Il est indispensable de prévoir une salle de formation suffisamment grande et au mobilier modulable pour permettre les travaux en petits groupes. Le vidéoprojecteur ainsi qu'un minimum d'un paperboard feuillu, seront mis à disposition par le bénéficiaire.

Cette démarche de formation-action mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des collectivités du département.

Elle se traduit ainsi par :

- **Une conduite participative du projet de formation :**

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- **Une démarche en prise avec votre réalité :**

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction

des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- **Un processus évolutif au cours de la formation :**

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- **La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :**

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les stagiaires.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite

permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43